



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE 2020

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS  
IMPÔT SUR LE REVENU ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX SUR LES REVENUS DE 2019

Retrouvez cet avis  
sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)  
Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
[impots.gouv.fr/verifavis](http://impots.gouv.fr/verifavis)

M NOIR PASCAL  
CHEMIN DE CHARMARIN  
25000 BESANCON

### Vos références

Numéro fiscal : 09 91 232 575 396 C

Référence du document : 20 A8 5082468 30

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

5 CHE DE REBONDINA  
25220 CHALEZEULE

Numéro FIP 250 26 26 4629566789 3

Numéro d'ordre : 1

Date d'établissement : 30/04/2020

### Somme qui vous est remboursée

213,00 €

You n'avez rien à payer au titre des revenus de 2019.  
Vous serez remboursé à l'été 2020.

### Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique  
« Contact »)

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 26279  
Nombre de parts : 2.0

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

*Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>e</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

*Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.  
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.*

# AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2020

IMPOT SUR LE REVENU		Déclar. 1 29973 - 2997 26976	Montant déclaré 700	Montant retenu 700	Total 26976 - 0
Détail des revenus					
Pensions, retraites, rentes.....					
Abattement spécial de 10%.....					
Salaires, pensions, rentes nets.....					
<b>Revenu brut global.....</b>					<b>26976</b>
CSG déductible.....					- 0
<b>CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL<sup>10</sup></b>					
Pension alimentaire versée à enfants majeurs <sup>16</sup> .....					
<b>Total des charges déduites<sup>11</sup>.....</b>					<b>- 700</b>
<b>Revenu imposable.....</b>					<b>26276</b>
Revenus au taux forfaitaire.....		Taux	12,8%	Montant	3
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>					861
Décote.....					- 562
Réduction sous condition de revenu.....					- 60
Impôt avant réductions d'impôt.....					239
<b>REDUCTIONS D'IMPOT<sup>15</sup></b>					
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré 1	Montant retenu 1	Montant réduction	
Montant de la réduction d'impôt.....				183	
<b>Total des réductions d'impôt<sup>20</sup>.....</b>					<b>- 183</b>
<b>IMPOT NET</b>					
Total de l'impôt sur le revenu net.....					56
<b>PRELEVEMENTS SOCIAUX</b>					
<b>Détail des revenus</b>					
Revenus de capitaux mobiliers <sup>44</sup> .....		CSG - CRDS 1	PREL SOL 1		
BASE IMPOSABLE.....		1	1		
Taux de l'imposition		9,70%	7,50%		
Montant de l'imposition.....		0	0		
<b>Total des prélèvements sociaux nets.....</b>					<b>0</b>
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :</b>					
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>					
Impôt sur le revenu 2019 dû : <sup>53</sup>					*
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE					0

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		PERSONNES REÇUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS		
D	T				1		2.0

# AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2020

---

>>> Suite de votre avis			
Retenue à la source prélevée en 2019 par vos verseurs de revenus :.....		-	213
<b>Solde d'impôt sur les revenus 2019 :.....</b>		-	<b>213</b>
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE.....			213
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.			
<hr/>			
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>			
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....			<b>26279</b>
<b>Informations indiquées pour mémoire</b>			
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup> .....			2
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>			
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :			
Plafond total de 2018.....		<b>Enfant(1)</b>	7896
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....			0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....		+	3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....		+	3973
Plafond calculé sur les revenus de 2019.....		+	4052
Plafond pour les cotisations versées en 2020.....		=	11948